



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2023 - 32**

**Objet :**

**Approbation du PV du CM du 20 avril 2023**

Date de la convocation : 17/05/2023  
 Nombre de conseillers en exercice : 18  
 Nombre de présents : 13  
 Nombre de votants : 14

Votes	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

**L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq mai à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

**Étaient présents :** ALVERGNE Brice, BARRAL Thibaut, BONIOL Karine, BOURBOUJAS Françoise, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, MANDON Éric, ORTUNO Thierry, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, REKKAB Claude, OULLIE Laurent,

**Étaient absents excusés :** CORIA Mathieu (donne pouvoir à Eric MANDON), MARY Julien, VALERO Fanny, CLAVEL Inès, BONNET Sandrine

Laurent OULLIE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 avril 2023 et demande s'il y a des remarques.

**Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VALIDE** le procès-verbal.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, séance du 25 mai 2023

Le Maire  
Thibaut BARRAL

